

la Jasionne



Réserve Naturelle Nationale
CHASTREIX SANCY

N°
2

SPECIAL
OCTOBRE
2013

Réserve naturelle de Chastreix-Sancy : un territoire, un patrimoine, un projet

Numéro spécial : l'essentiel du plan de gestion 2014-2018



Un territoire



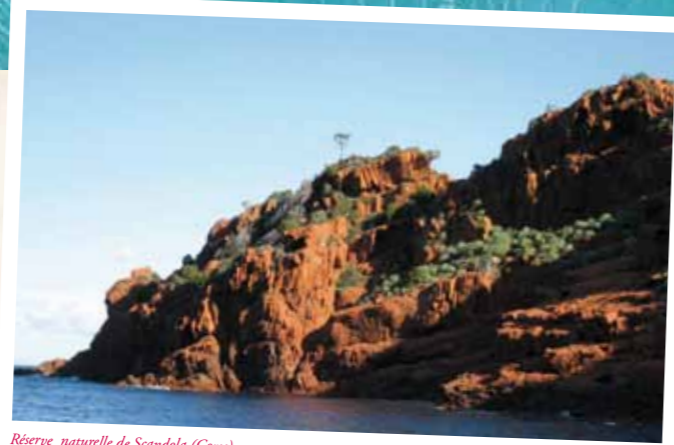
Un patrimoine



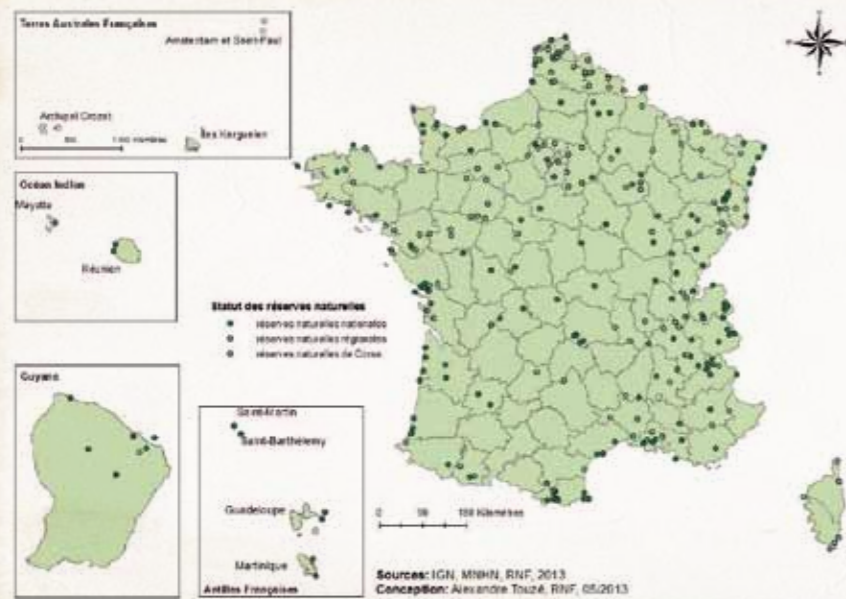
Un projet

QU'EST-CE QU'UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE ?

- C'est un territoire au patrimoine naturel exceptionnel (espèces rares ou menacées, édifices géologiques remarquables...) que l'Etat protège avec un statut et une réglementation spécifiques.



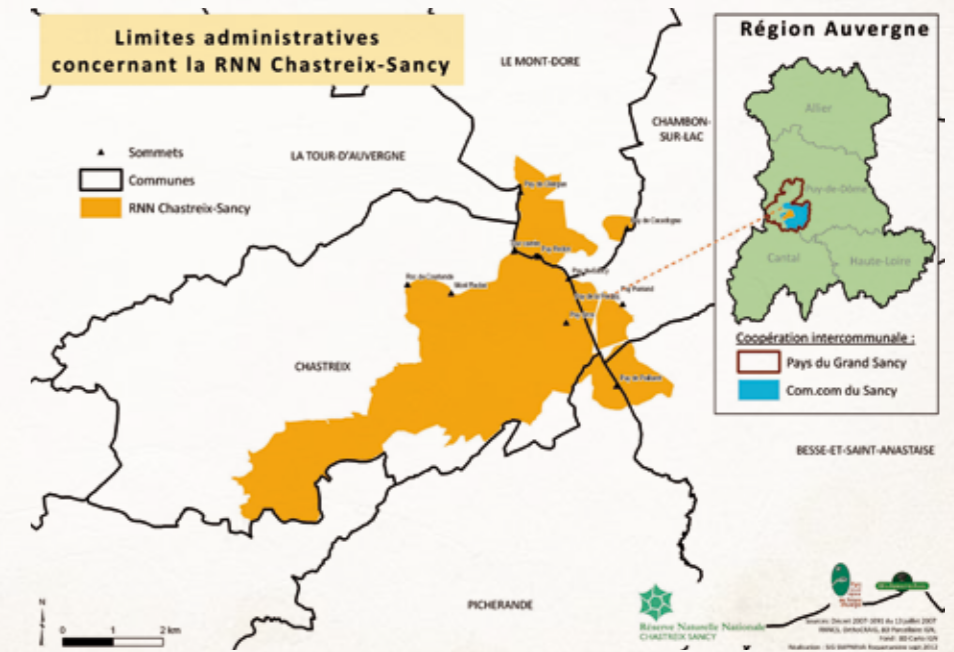
Réserve naturelle de Scandola (Corse)



- Les réserves naturelles nationales sont 165 en France, réparties sur le territoire de métropole et d'outre-mer. L'Etat en délègue la gestion à une structure locale (association, collectivité territoriale ou établissement d'Etat).
- En Auvergne, il y a 5 réserves naturelles nationales : Chastreix-Sancy, Rocher de la Jaquette, Sagnes de la Godivelle, Val d'Allier, Vallée de Chaudefour.

ET LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE CHASTREIX-SANCY...

Créée en 2007, elle est gérée depuis 2009 par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, en partenariat avec l'Office National des Forêts. A travers ce classement, l'Etat a choisi de protéger 1894,5 ha en raison de milieux naturels rarissimes, de paysages magnifiques, d'une géologie d'origine volcanique remarquable et d'une faune et d'une flore montagnardes exceptionnelles.



UN PREMIER PLAN DE GESTION POUR LA PÉRIODE 2014-2018

Un patrimoine naturel d'exception !

- C'est un condensé de montagne auvergnate :
- 87 milieux naturels identifiés, dont 18 à très forte valeur patrimoniale (1)
 - 1 711 espèces inventoriées, dont 1070 végétales et 641 animales
 - 248 espèces à valeur patrimoniale, dont 120 pour la flore et 128 pour la faune
 - 18 objets géologiques remarquables
 - 60 km de cours d'eau d'excellente qualité

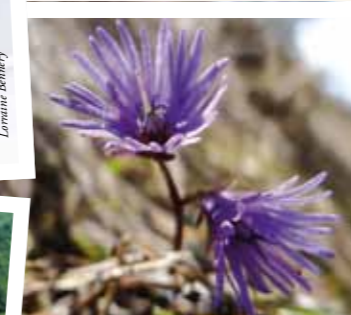
(1) On entend par « espèce patrimoniale » toute espèce rare, menacée ou protégée que l'on va considérer prioritairement dans la conservation des espaces naturels. Cela s'applique aussi aux milieux naturels.



Randonneurs sur les crêtes (vers la Tour Carrée)



Un chamois



La soldanelle des Alpes : une rareté végétale



La vallée de la Fontaine salée



Des cristaux de sanidine

De nombreuses activités humaines

- 160 000 visiteurs chaque année sur les crêtes
- 3 stations de ski à proximité directe
- 4 pistes de ski dans la réserve naturelle
- 13 activités sportives autorisées
- 26 exploitations agricoles et 1494 ha de prairies pâturées

- 3 missions essentielles : protéger, gérer, sensibiliser



Étude des micromammifères (RNNCS)



Un spécialiste des chauves-souris en action

LE PLAN DE GESTION : UN OUTIL INDISPENSABLE



Sur la base d'un diagnostic détaillé du territoire (patrimoine naturel et activités économiques), le plan de gestion définit des enjeux de conservation, de connaissance et d'intégration locale. Ces enjeux se déclinent ensuite en objectifs à atteindre en 20/30 ans, en objectifs à atteindre en 5 ans et en opérations concrètes. Le plan de gestion est actualisé tous les 5 ans.

4 ENJEUX MAJEURS IDENTIFIÉS

- Les crêtes et les zones montagnardes
- Les tourbières, les milieux humides et les cours d'eau
- Les forêts
- L'ancrage local et la sensibilisation

LES CRÊTES : UN TERRITOIRE RICHE ET CONVOITÉ



Le puy Gros

Les zones de crêtes et les prairies montagnardes figurent parmi les milieux les plus riches de la réserve naturelle : de très nombreuses espèces protégées ou menacées y ont été trouvées. Pourtant, c'est le secteur le plus menacé ! En effet, les activités humaines y sont très présentes et une fréquentation hors du commun y afflue chaque année. La préservation des crêtes, tout en permettant des activités socio-économiques, est l'enjeu primordial de la réserve naturelle.

Témoignage Danièle Auroux

(Chef de projet "stratégie biodiversité et aires protégées" à la DREAL Auvergne)



« Les parties sommitales de cette réserve naturelle sont exceptionnelles pour la biodiversité. Les habitats naturels subalpins et la géologie d'origine volcanique représentent une richesse rare pour l'Auvergne, la France et même le monde. L'harmonie entre la protection

et une fréquentation touristique importante issue des nombreuses activités de loisirs reste un défi majeur pour l'avenir. La priorité est de s'accorder localement sur des mesures adaptées assurant l'intégrité des paysages et des milieux. Ce premier plan de gestion devrait permettre de poser les bases d'une bonne acceptation locale de cette aire protégée. »



Monticole de roche, oiseau si coloré

Les chiffres-clé de la biodiversité

- 53 habitats naturels dont 44 présentent une valeur patrimoniale (combes à neige, pelouses à nard raide...)
- De nombreuses espèces patrimoniales :
 - 54 espèces de fleurs, dont certaines endémiques (présentes uniquement en Auvergne), comme la Jasione crépue d'Auvergne
 - 10 espèces de mousses
 - 1 mammifère très rare (le campagnol des neiges)
 - 10 espèces d'oiseaux nicheurs (monticole de roche et accenteur alpin)
 - 9 espèces d'oiseaux de passage pendant les migrations ou déplacements (vautour fauve, niverolle alpine)
 - 2 espèces de reptiles (lézard vivipare et vipère péliade)
 - 7 espèces d'insectes (surtout des papillons), comme l'Apollon arverne.



Le campagnol des neiges, si rare dans le Massif Central



Jasione crépue d'Auvergne, une spécificité auvergnate



Le lézard vivipare vit dans les milieux humides et en montagne



L'Apollon arverne, en régression en France



Groupe scolaire en visite



Alpinisme sur la réserve



Une jeune vache salers

Nombreuses activités humaines

- La randonnée pédestre sur les crêtes : 160 000 visiteurs chaque été.
- Les sports de pleine nature autorisés : essentiellement le ski, mais aussi le tourisme équestre, le parapente, la raquette à neige (assimilée à la randonnée pédestre), et dans une moindre mesure le speed riding et le snow kite. L'alpinisme et l'escalade sont interdits dans la réserve naturelle mais une procédure d'Etat est actuellement en cours afin, éventuellement, d'en permettre l'autorisation au moins partielle.
- L'agriculture : c'est l'une des principales activités socio-économique avec essentiellement du pâturage bovin mais aussi du pâturage ovin. 78 % du territoire correspond à des milieux ouverts à vocation pastorale et 26 exploitations agricoles sont concernées par la réserve naturelle.



2000 brebis pâturent les sommets du puy de la Perdrix et du Ferrand

Principales menaces identifiées sur le patrimoine naturel

- L'importante fréquentation touristique et sportive
- Certaines pratiques agricoles (essentiellement surpâturage, épandages de fertilisants dans les prairies les plus basses)
- Les changements climatiques



Chantier de restauration de sentiers sur le Puy Ferrand



Trois exemples d'actions prévues par le plan

- **Entretenir les sentiers et restaurer les sentiers fortement dégradés**

Les 58 km de sentiers de la réserve naturelle sont fragiles et se dégradent sans cesse suite à la forte fréquentation et aux intempéries. L'équipe de la réserve, aidée parfois d'autres équipes techniques (ComCom du Sancy, CG63, Parc...), intervient chaque année dans leur entretien, en créant des renvois d'eau et en canalisant la fréquentation à l'aide de fils-guide et de panneaux d'information. En 2 secteurs très dégradés, le puy de Sancy et le Pas de l'Ane, des chantiers de restauration sont envisagés, puisque le seul entretien ne suffit pas.

- **Suivre les pratiques agricoles, recueillir des informations supplémentaires et inciter des pratiques favorables au maintien de la biodiversité**

Une meilleure connaissance des pratiques, notamment concernant les fertilisants utilisés et leurs quantités, est nécessaire à la définition de mesures favorables à la biodiversité en concertation avec les agriculteurs. Un diagnostic approfondi débutera en 2016, avec la réalisation de diagnostics pastoraux analysant les pratiques en cours et la qualité environnementale. D'ici-là, les informations courantes (demandes d'aménagements, de modification d'usage...) seront récoltées et traitées chaque année par les gestionnaires de la réserve.

- **Organiser une gestion collective des crêtes**

L'organisation de la fréquentation touristique des crêtes est un enjeu majeur. Elle doit se faire en concertation et avec une plus forte implication des acteurs concernés (stations de ski, communauté de communes du Sancy, office du tourisme, accompagnateurs en montagne, CG63, FFRP, Balirando...). Ces acteurs seront conviés au minimum une fois par an à une réunion de concertation où les orientations de gestion de la fréquentation seront discutées et organisées collectivement. Les actions de gestion feront l'objet de partenariats dès que possible.



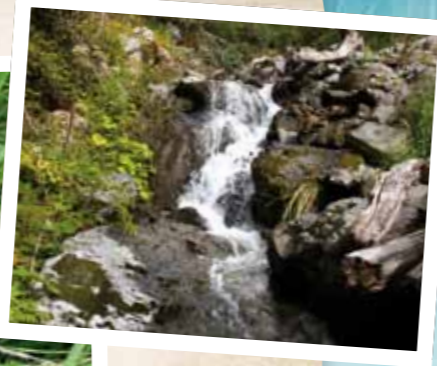
L'impact du pâturage

LES TOURBIÈRES, LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU

Avec ses 60 km de cours d'eau, la réserve naturelle de Chastreix-Sancy se situe en tête de bassin versant. Sa responsabilité en terme de qualité de l'eau dépasse donc largement les limites de son périmètre. À ce titre, elle a été labellisée aire centrale de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne par l'UNESCO. L'excellente qualité des eaux doit absolument y être préservée. Les tourbières et les prairies humides sont aussi des milieux extrêmement riches, qui abritent des espèces rares et bien souvent menacées. Leur conservation constitue le deuxième enjeu majeur pour la réserve.



Cyrenolite rousse



Quelques activités humaines

- La pêche, peu pratiquée néanmoins (probablement une petite dizaine de pêcheurs)
- L'agriculture, du pâturage essentiellement

Principales menaces identifiées sur le patrimoine naturel

- Localement, le surpâturage en zone humide
- Localement, le piétinement des berges des cours d'eau
- La baisse locale de la qualité des eaux (notamment sur la Gagne), probablement due à certaines pratiques agricoles à proximité des cours d'eau (épandages fréquents de lisier)
- La fermeture des milieux humides par la progression de la forêt

Témoignage François Desmolles

(Chargé de mission à la fédération de pêche du 63)

« Cette réserve concentre la diversité des zones humides de notre montagne auvergnate. Spontanément, cela évoque de magnifiques tourbières avec une grande richesse écologique et un fort intérêt patrimonial. Mais les zones humides ne sont pas toujours aussi emblématiques. L'abondance et la préservation des petites sources, des bords humides de rivière, des « sagnes » garantissent une bonne qualité de l'eau mais également une régularité des apports, tamponnant crues et sécheresses. C'est certainement pour cela que les cours d'eau Gagne, Trentaine, Taraffet, Burande... sont parmi les mieux préservés et abritent une exceptionnelle abondance en truites fario autochtones et un sanctuaire pour les écrevisses à pattes blanches. Ce territoire préservé sera aussi un lieu idéal de concertation et d'expérimentation afin que naissent des solutions faisant cohabiter biodiversité et activités humaines... En espérant cependant qu'une réserve ne devienne pas un sanctuaire de ce qui disparaît ailleurs. »



Drosera, la fameuse plante carnivore

Les chiffres-clé de la biodiversité

- 17 habitats naturels, dont 15 présentent une valeur patrimoniale (tourbières de pente, tremblants à *Carex lasiocarpa*...)
- Des espèces patrimoniales nombreuses et stupéfiantes :
 - 16 espèces de plantes rares, menacées ou protégées
 - 25 espèces de mousses, dont 22 sphaignes spécifiques des tourbières
 - 2 espèces de mammifères inféodées aux cours d'eau : loutre d'Europe, crossope aquatique
 - Au moins un amphibien, l'alyte accoucheur
 - 10 espèces d'insectes, dont des papillons avec par exemple l'azuré des mouillères et des libellules, comme la leucorrhine douteuse
 - 4 espèces de mollusques, dont *Vertigo lilljeborgi* connue de seulement 6 stations en France



Les mares de la tourbière de Rimat



Sphaignes rouges et drosera

Deux exemples d'actions prévues par le plan

- Limiter le pâturage dans les tourbières de Rimat et la mare de la croix de Seignavoux

Les tourbières sont des milieux extrêmement riches qui ont plusieurs intérêts : rôles de régulateur hydrique, de réservoir de biodiversité, d'archivage historique (via la conservation de la tourbe et des pollens)... Ce sont aussi des milieux fragiles, sensibles à toute perturbation, dont celle du pâturage. C'est pourquoi en 2011, la tourbière du Paillaret a été clôturée pour éviter son piétinement. D'autres tourbières également menacées seront également protégées du surpâturage d'ici 2018 par des modalités à définir en concertation avec les propriétaires et les agriculteurs.



La mare de la Croix de Seignavoux



Le sauvage ruisseau de la Trentaine

- Mettre en place un observatoire des cours d'eau

Du fait des caractéristiques exceptionnelles de son réseau hydrographique, la réserve naturelle peut jouer un rôle d'observatoire pour suivre l'évolution de la qualité des eaux, notamment au regard des changements climatiques. Les évolutions de températures, de débits, de populations d'invertébrés et de paramètres physico-chimiques seront suivies, annuellement ou selon un rythme quinquennal. Cette opération sera réalisée en partenariat avec la Fédération de pêche.



Scientifiques dans la tourbière de Rimat



Sphaignes et drosera dans la tourbière de Rimat

LES FORÊTS : BIODIVERSITÉ, NATURALITÉ ET GESTION DURABLE

Les forêts sont essentielles dans la réserve, en raison de la superficie qu'elles occupent (420 ha) et des espèces qu'elles abritent. Leur conservation et leur maturation est un objectif majeur pour la réserve naturelle.



Hêtraie au printemps

Quelques activités humaines

- La sylviculture : l'exploitation forestière est proscrite dans les hêtraies du fond de la Fontaine salée, mais elle est autorisée par le décret de création dans les autres boisements « selon les usages en vigueur ». 336 ha appartiennent à des collectivités publiques territoriales (sections essentiellement), et sont donc gérés par l'Office National des Forêts. Les autres forêts sont des bois privés, dans lesquels les coupes sont très rares.
- La randonnée pédestre (faible)
- Les activités de cueillette (myrtilles, champignons)



Témoignage Laurent Lathuilière

(Chargé de mission biodiversité-environnement à l'ONF)

« La réserve de Chastreix-Sancy est dominée par les espaces agro-pastoraux, mais les forêts jouent néanmoins un rôle

écologique et d'accueil de biodiversité essentiel, qu'il convient de ne pas oublier. La plupart de ces boisements sont encore jeunes à l'échelle des temps forestiers puisque la majeure partie du secteur était déboisée jusqu'au milieu du 19^e siècle. Les objectifs du plan de gestion doivent permettre d'obtenir un équilibre entre les milieux ouverts et les milieux forestiers et de préserver une diversité maximale des habitats forestiers (notamment une trame de vieux bois et bois morts), tout en assurant sur les secteurs favorables une production de bois. »



Eboulis et bois mort, un milieu très naturel

Principales menaces identifiées sur le patrimoine naturel

- Une sylviculture trop intensive qui limiterait la diversité des habitats en forêt, notamment le nombre de vieux arbres et de zones de vieillissement des boisements, ou encore la quantité de bois mort au sol, éléments essentiels à la biodiversité
- Le pâturage en sous-bois, impactant les sols et la végétation (notamment la régénération des peuplements)
- Localement, la fréquentation
- L'homogénéité de la plantation d'épicéas de la Montagne du Mont, acidifiant les sols, limitant la biodiversité et impactant fortement le paysage



Un exemple d'arbre-gîte porteur de micro-habitats et de biodiversité

Deux actions du plan de gestion

- Mettre en place des zones de non-intervention, des îlots de sénescence et une trame d'arbres-gîtes porteurs de micro-habitats et de biodiversité

Afin de favoriser le retour à un caractère plus naturel des forêts de la réserve naturelle, il est envisagé de créer des zones de non intervention (60 ha), des îlots de sénescence - c'est-à-dire des bouquets de quelques hectares de peuplements où les arbres évolueront sans intervention humaine jusqu'à leur vieillissement puis leur décomposition - (30 ha), et une trame d'arbres à biodiversité (5 arbres par ha). L'objectif est de laisser vieillir des portions de forêts et des arbres, afin de gagner en naturalité mais surtout en biodiversité, puisque certaines espèces animales et végétales (dites saproxyliques) rares sont dépendantes du bois mort au sol, des très vieux arbres et très gros bois vivants ou morts.

- Réaliser la première tranche de restauration écologique et paysagère de la Montagne du Mont

La parcelle de la Montagne du Mont, plantation d'épicéas, constitue une véritable verrue paysagère et écologique au sein de la réserve naturelle, dans le cirque glaciaire de la Fontaine salée. Elle a été acquise par le Conseil général en 2002 afin d'être restaurée. Le Conseil général et la réserve naturelle ont engagé un projet de transformation de la zone en un paysage alternant forêt, prairie et estive boisée favorable à la biodiversité sur le long terme. La première tranche de travaux, prévoyant des coupes localisées selon des modalités environnementales bien particulières, débutera en 2014.



La plantation d'épicéas de la Montagne du Mont

Les chiffres-clé de la biodiversité

- 14 habitats naturels dont 8 présentent un intérêt patrimonial (hêtraies subalpines, hêtraies à luzule...), et de nombreux habitats associés
- Des espèces patrimoniales spécifiques :
 - 6 espèces de plantes (notamment des orchidées très rares comme l'épipogon sans feuilles et la racine de corail)
 - 5 espèces de mousses
 - 6 espèces d'oiseaux (pouillot siffleur, bécasse des bois...)
 - 1 espèce de reptiles (lézard des souches)
 - 23 espèces d'insectes (Coléoptères saproxyliques, inféodés au bois mort ou carié)
 - 3 espèces de mollusques
- 46 hectares plantés d'épicéas dans la parcelle de la Montagne du Mont



L'épipogon sans feuilles, une orchidée très rare en France

L'ANCRAGE LOCAL ET LA SENSIBILISATION

Le territoire de la réserve naturelle, au cœur du massif du Sancy, concerne 5 communes, la communauté de communes du Massif du Sancy et de nombreux acteurs du tourisme, du sport, du monde agricole et sylvicole. Son intégration et son appropriation par la population locale sont des éléments essentiels, garants de l'efficacité et de la pérennité de la protection. La sensibilisation d'un public large, essentiellement centrée sur les jeunes générations, est aussi une priorité des réserves naturelles afin de permettre une préservation pérenne des territoires.



Témoignage Luc Stelly (Directeur de l'Office de tourisme du Massif du Sancy)

« La présence de la réserve naturelle est une plus-value considérable pour les communes concernées. Progressivement, la valorisation de la réserve naturelle se met en place dans les offices du tourisme du massif du Sancy et génère une attractivité non négligeable, beaucoup de visiteurs venant en Auvergne pour profiter d'un environnement de qualité. Les retombées économiques potentielles, bénéficiant aux populations locales, participent à renforcer l'ancrage territorial de la réserve. »

« La présence de la réserve naturelle est une plus-value considérable pour les communes concernées. Progressivement, la valorisation de la réserve naturelle se met en place dans les offices du tourisme du massif du Sancy et génère une attractivité non négligeable, beaucoup de visiteurs venant en Auvergne pour profiter d'un environnement de qualité. Les retombées économiques potentielles, bénéficiant aux populations locales, participent à renforcer l'ancrage territorial de la réserve. »



Conférence sur les études scientifiques de la réserve (octobre 2011)

La réserve est déjà présente

- Dans le bourg de Chastreix, à travers un espace d'exposition permanent, agrémenté d'exposition temporaire ponctuelle. Son accès est gratuit et la permanence est assurée par le personnel de l'Office du tourisme de Chastreix.
- Lors de réunions d'information et de concertation (rencontre avec les conseils municipaux, conférences biennales sur les études scientifiques, réunions d'acteurs spécifiques (agriculteurs, accompagnateur en montagne...)).
- Sur internet : www.parcdesvolcans.fr/Les-Reserves-naturelles ; www.reserves-naturelles.org ; création de la page Wikipédia.
- Sur des supports papier à destination des visiteurs et des habitants locaux (dépliants de présentation, lettre biennale d'information : La Jasionne).

L'information est aussi sur le terrain

- 20 panneaux d'entrée dans la réserve naturelle
- 353 balises matérialisant le périmètre
- 44 bagues et plaquettes de rappel de la réglementation
- 26 panneaux de bonne conduite (passage fermé, restez sur les chemins...)
- 3 gardes-techniciens en surveillance quotidienne durant la période estivale



Les VTT sont interdits sur la réserve

Les priorités identifiées

- Une communication régulière avec les conseils municipaux et le conseil communautaire de la communauté de communes du massif du Sancy
- Un contact régulier sur le terrain avec les acteurs du territoire
- L'information du plus grand nombre de touristes
- La connaissance approfondie des pratiques et des enjeux socio-économiques des activités exercées dans la réserve naturelle
- La conciliation, quand cela est possible, de ces activités avec la protection de l'environnement
- La sensibilisation du plus grand nombre d'enfants locaux



Randonneurs sur fond de Puy de la Perdrix



Une animation lors de « La Fête de la Nature »

Deux exemples d'actions du plan de gestion

• Réaliser des animations à destination des enfants

Afin de favoriser l'ancrage local de la réserve naturelle et de favoriser la protection de l'environnement, il est prévu de proposer à toutes les classes des communes concernées au moins une demi-journée de visite de la réserve naturelle sur le terrain entre 2014 et 2018. Des visites seront également organisées dans un cadre extra-scolaire (centres de loisirs, centres d'éducation à l'environnement...)



La nouvelle maison du tourisme et de la réserve naturelle dans le bourg de Chastreix

• Créer l'espace muséographique de la maison de la réserve dans le bourg de Chastreix

Situé au cœur du bourg de Chastreix, le nouvel espace muséographique de la réserve est un lieu d'accueil et d'information privilégié. En 2017, suite à une enquête de satisfaction et de suggestions, une exposition permanente et interactive sera mise en place. En attendant, des expositions de photographies de la RNN et du patrimoine local prendront place dans ces lieux. L'accueil en sera assuré par le personnel de l'Office de tourisme.

POUR UNE GESTION OPÉRATIONNELLE DE LA RÉSERVE



Thierry Leroy, conservateur

Dans le plan de gestion, ces 4 enjeux majeurs ont été déclinés en 6 objectifs à long terme, 18 objectifs à 5 ans et 69 opérations. Ces opérations ont été programmées dans un plan de travail quinquennal. Pour leur réalisation, les moyens humains sont estimés à 2,9 équivalent temps plein (un conservateur, trois gardes techniciens à temps partiel et une secrétaire à temps partiel) et les moyens financiers à 314 000 euros par an en moyenne, dont environ 60 % est fourni par une dotation d'État (Ministère de l'écologie).



Patrice Devroey, garde technicien



Lucie Sandron, garde technicienne saisonnière



Camille Thomas, chargée d'études saisonnière



Franck Liein, garde technicien estival

QUE FAIRE POUR PARTICIPER À CE PROJET ?

La réussite de la protection de l'environnement dans une réserve naturelle nécessite la participation de tous. La réserve naturelle de Chastreix-Sancy, exceptionnelle par son patrimoine naturel, mais complexe par les multiples activités qui s'y exercent, ne pourra atteindre ses objectifs de préservation de la biodiversité que si chacun, à son échelle, s'implique : habitants, touristes, agriculteurs, sportifs et scientifiques.

En tant qu'habitants des communes concernées par la réserve, vous pouvez d'ores et déjà :

- nous transmettre vos observations ou interrogations sur la faune ou la flore,
- prendre garde à respecter la réglementation (ne cueillez pas les fleurs, n'emenez pas votre chien sauf tenu en laisse sur le GR30, ne faites pas de feux et ne pratiquez pas les activités sportives interdites),
- rester sur les chemins afin de ne pas dégrader les milieux naturels et de ne pas déranger la faune
- être curieux des projets et des études en cours ! Des conférences et des réunions sont organisées régulièrement pour vous présenter l'avancée de nos travaux et échanger des points de vue.

Toute suggestion d'étude, de discussion et de réflexion sur le patrimoine naturel et les activités socio-économiques est la bienvenue !



La Jasionne est la lettre d'information de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

Directeur de la publication : Isabelle Blanc
Conception-rédaction : RNN Chastreix-Sancy
(Lucie Sandron, Thierry Leroy, Thomas Ganlut/PNRVA)
Conception graphique et impression : www.graindevue.com
ISSN 2268-641X



Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
Le Bourg, 63680 Chastreix
04 73 21 59 43 - reserve.chastreix-sancy@orange.fr